

ÉTABLISSEMENT

Groupement de Commandes Ville
de Vence (06)
Place Clémenceau

06140 Vence

RÉSULTAT DE MARCHÉ FOURNITURES

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Ville de Vence, Direction de la Commande Publique , BP 9 , 06141 Vence Cedex, FRANCE. Tel : +33 493584138. Fax : +33 493584132.
Courrier électronique : commandepublique@ville-vence.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-vence.fr>

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Non précisé.

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :

Le pouvoir adjudicateur agit-il pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Oui.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Acquisition de denrées alimentaires

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services

Fournitures

Achat

Code NUTS : FR823

II.1.3) L'avis implique

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Acquisition de denrées alimentaires

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

15893100 , 15833100

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s)

Section III : Procédure

III.1) TYPE DE PROCÉDURE

III.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

III.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

III.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1: Qualité 40%

2: Prix 40%

3: Modalités d'organisation 20%

III.2.2) Enchère électronique

III.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

III.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur

13PMPA869

III.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

Avis de marché publié au JOCE :

Numéro de l'avis au JO : 2013/S250-438503 du 27 décembre 2013.

Section IV : Attribution du marché

LOT N°4 : Attribué

Intitulé :

Surgelés / Glaces

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

SOBRAGEL , 1ère avenue 17ème rue LID BP 633 , 06517 , CARROS CEDEX 1 , FRANCE.

Informations sur le montant du marché

Estimation initiale du montant du marché : Non renseigné.

Valeur totale finale du marché : Non renseigné.

Informations sur la sous-traitance

Pas de sous-traitance.

LOT N°9 : Attribué

Intitulé :

Épicerie - Biscuiterie et Confiserie

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

FELIX POTIN , 31, chemin Sainte Marguerite ZAC Sainte Marguerite , 06130 , GRASSE , FRANCE.

Informations sur le montant du marché

Estimation initiale du montant du marché : Non renseigné.

Valeur totale finale du marché : Non renseigné.

Informations sur la sous-traitance

Pas de sous-traitance.

Section V : Renseignements complémentaires

V.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPEENNE :

V.2) AUTRES INFORMATIONS

Nombre total d'offres reçues : 4.

La Ville de Vence a constitué un groupement de commandes avec la Caisse des Ecoles pour l'achat de denrées alimentaires sur le fondement de l'article 8-vii du Code des marchés publics.

Chaque marché est conclu à compter du 1er mai 2014 jusqu'au 31 décembre 2014.

Chaque marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2016

Pour le lot n° 4, le montant total des fournitures est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit :

- Montant minimum annuel : 20 000,00 EUR (H.T.)

- Montant maximum annuel : 80 000,00 EUR (H.T.)

Pour le lot n° 9, le montant total des fournitures est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit :

- Montant minimum annuel : 15 000,00 EUR (H.T.)

- Montant maximum annuel : 60 000,00 EUR (H.T.)

Une fois signés, les marchés publics et les documents qui s'y rapportent sont considérés comme des documents administratifs soumis au droit d'accès institué par la loi du 17 juillet 1978.

Ce droit de communication, dont bénéficient tant les entreprises non retenues que toute autre personne qui en fait la demande, doit toutefois s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale, protégé par les dispositions du II de l'article 6 de cette loi. Sont notamment visées par cette réserve, les mentions relatives aux moyens techniques et humains, à la certification de système qualité, aux certifications tierces parties ainsi qu'aux certificats de qualification concernant la prestation demandée, ainsi que toute mention concernant le chiffre d'affaires, les coordonnées bancaires et les références autres que celles qui correspondent à des marchés publics. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 avril 2014

V.3) PROCÉDURES DE RECOURS

V.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice 33 boulevard Franck Pilatte B.P.4179 06539 Nice FRANCE. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831.

V.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal administratif de Nice 33 boulevard Franck Pilatte B.P.4179 06539 Nice FRANCE. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831.

V.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 avril 2014